

OFFRE D'EMPLOI

L'association Santé Mentale & Communautés (SMC) a été créée en 1968.

Elle a pour objet de soigner et d'accompagner dans une perspective de rétablissement, les personnes en souffrance psychique, en mettant à disposition un ensemble de dispositifs d'accueil, de soins et d'accompagnement. Forte valeur territoriale avec un ancrage local reconnu, SMC s'inscrit comme un interlocuteur incontournable.

Elle propose une offre de soins de psychiatrie générale de ville pour personnes adultes en souffrance psychique et d'accompagnements sociaux et médico-sociaux pour personne adulte en situation de handicap psychique. Elle s'organise donc en trois pôles : sanitaire, médico-social et social (Site web : www.smc.asso.fr).

Dans le respect des valeurs et principes d'action de l'association inscrits au projet associatif 2021-2025, Santé Mentale et Communautés (SMC) recherche **pour son pôle sanitaire pour son dispositif LAPS (Lien-Accompagnement-Parentalité-Soin) :**

Un(e) médecin psychiatre (H/F)

CDI à temps partiel pour 17h30 par semaine

Emploi du temps à convenir avec l'équipe, dont présence indispensable le mardi matin et une demi-journée le mercredi.

Poste basé à Villeurbanne

Missions :

Le LAPS est un dispositif de psychiatrie adulte qui s'adresse aux parents et futurs parents en difficulté psychique autour de la naissance, quel qu'en soit le moment (préconception, grossesse, post-partum jusqu'au 1 an de l'enfant) et quelle qu'en soit la cause.

L'équipe soignante (2 médecins psychiatres, 2 psychologues et 4 infirmières) propose une réponse rapide aux demandes d'évaluation et de suivi psychique d'un adulte.

Le médecin psychiatre travaille en collaboration avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire. Il est en lien avec la directrice et l'équipe administrative, en relation avec nos partenaires et autorités administratives.

Le médecin psychiatre intervient sur le centre de consultation ambulatoire de Santé Mentale et Communautés à Villeurbanne.

Formation, expériences et qualités attendues :

- Psychothérapie avec orientation psychodynamique ;

- Expérience et/ou intérêt pour la période périnatale ;
- Travail de réseau et travail de partenariat ;
- Travail familial ;
- Sensibilité au travail groupal ;
- Nécessité de s'inscrire dans la vie associative et institutionnelle ;
- Permis B souhaité.

Rémunération selon Convention Collective Nationale 51 à laquelle s'ajoute l'ancienneté + prime spécifique cadre + prime décentralisée + Indemnité SEGUR Médecin.

A titre indicatif, le salaire mensuel de brut pour 17heures30 hebdomadaires sur une base de 5 ans d'ancienneté est de 2 981,34 €.

Autres avantages sociaux : mutuelle, titres-restaurant, œuvres sociales, 6 semaines de congés payés.

Adresser CV, lettre de motivation, diplôme et autorisation d'exercer (inscription à l'Ordre des Médecin, n°RPPS) à Madame la Directrice - Santé Mentale et Communautés - 136 rue Louis Becker - 69100 VILLEURBANNE ou par mail : grh@smc.asso.fr.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au Dr Laure TENENBAUM ou Mme Claire MARC (infirmière) au 04 78 26 95 24.